



Délibération du Conseil Municipal du 7 novembre 2022

Nombre de Conseillers

En exercice : 19

Présents : 13

Pouvoirs : 01

Votants : 14

Date de Convocation du Conseil Municipal :

28 octobre 2022

L'an deux mil vingt deux, le sept novembre à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de Monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : Thomas ALESSI, Diogène BATALLA, Véronique BOUCHARD, Nathalie DENIS, Baptiste GAUDELUS, Aymeric GIRARDON, Evelyne GIRARDON, Elvine LEON, Jean-Marie LEYGONIE, Isabelle MORESI, Frédérique MOULIGNEAU, Chani PETIT et Christian PETRINI.

Absents excusés : Caroline BENOIT-GONIN (pouvoir donné à Elvine LEON), Stanislas BOUCHET et Florence RIUS.

Absents : Olivier CHAMBE, Sylvie DESBOURDELLES et Vincent LABOURIER.

2022-57 Délibération relative à la modification des délégués au Tourisme au sein de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle

Rapporteur : Diogène BATALLA

A la suite de la démission de Guy COLENT, il convient de mettre à jour la liste des délégués au Tourisme au sein de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle.

A ce jour, deux délégués représentent la commune : Raymond BERTHAUD et Guy COLENT.

VU la délibération 2020-36 du 15 juin 2020 désignant les délégués au tourisme au sein de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle,

VU la candidature de Christian PETRINI,

Il est proposé de désigner les deux délégués au tourisme au sein de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle : Raymond BERTHAUD et Christian PETRINI.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- **DE DESIGNER** les deux délégués au tourisme au sein de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle : Raymond BERTHAUD et Christian PETRINI.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire
Diogène BATALLA



La secrétaire de séance
Chani PETIT